

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Patrick BRIOL, Gérard COURVOISIER, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Alain JALBERT, Guibert MONGIS, Bruno RENVOISÉ, Émilie FREYCHE, Marie-Hélène CAUNOIS, Pascale RIBES, Michel RONCO.

Excusée: Josette DUBOIS

Madame Dominique LEVRAT a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016
- AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT
- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017
- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017
- QUESTIONS DIVERSES

I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Conformément à la réglementation, après avoir accueilli le Conseil Municipal, Monsieur le Maire se retire pour laisser à Madame la 1^{ère} Adjointe, la présentation du compte administratif.

Madame HENDRICK – 1^{ère} Adjointe, présente et commente, poste par poste le compte administratif de la Commune pour l'année 2016 et il en ressort les chiffres suivants :

- Fonctionnement : excédent + (recettes/dépenses) 87.507,92 €
- Investissement : excédent + (recettes/dépenses) 107.894,94 €

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 avec 12 voix POUR, 1 CONTRE et 0 ABSTENTION.

II – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Monsieur le Maire présente et commente, aux membres du Conseil Municipal, le compte de gestion de la Commune pour l'année 2016 de Madame la Trésorière.

Il ressort une baisse d'environ 20 % du chapitre dépenses du fonctionnement et de 22 % du chapitre recettes par rapport au budget primitif.

Les chiffres du compte de gestion 2016 de Madame la Trésorière sont en tous points identiques à ceux du compte administratif de la Commune 2016.

La Collectivité dispose d'une capacité financière confortable.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion 2016.

III - AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'affecter la somme de 117.379,82 € au 002 des Recettes du compte de Fonctionnement et la somme de 234.776,37 € à l'article 1068 des Recettes du compte d'Investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord sur l'affectation du résultat pour la somme de 117.379,82 € au compte R002 du Fonctionnement ainsi que 234.776,37 € au compte R1068 de l'Investissement.

IV - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le détail du Budget Primitif 2016, tel qu'il a été préparé. Après lecture des différents articles et chapitres, il ressort de la masse financière, les éléments suivants :

• <u>Fonctionnement</u>	Dépenses	638.255,50 €
	Recettes	638.255,50 €
• <u>Investissement</u>	Dépenses	546.417,11 €
	Recettes	546.417,11 €
Soit un total du Budget de		1.184.672,26 €.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2017 avec 12 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION.

VI - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'augmenter la taxe d'habitation de 2 %, la taxe foncière (bâti) de 1 % et de ne pas toucher le taux de la taxe foncière (non bâti).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVENT l'augmentation de la taxe foncière sur le bâti ainsi que sur la taxe d'habitation.

IV – QUESTIONS DIVERSES

- **Mr CLAMENS** : voir si un particulier peut régler l'aménagement d'un chemin rural. Peut-on ensuite le classer en communal ?
- **RD12** : préparation couche de roulement – début des travaux le 18/04/2017 de Maurezac jusqu'à Saint-Quirc
- **Plan Vigipirate pour les élections**
- **Élections** : poste supplémentaire → donner carte électorale avec 1 enveloppe pour le scrutin. Agrandir le papier du déroulement élection.
Jeudi = mise en place du bureau